

## **BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

# REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE ENERGIES RENOUVELABLES

#### Synthèse des mouvements en section d'exploitation

L'exercice 2020 du budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables se clôture avec un résultat cumulé d'exploitation de 29 K€ (a+b) avant affectation.

Après affectation d'une partie de cet excédent pour financer les restes à réaliser, il est inscrit 9,1 K€ (a) au titre du résultat reporté d'exploitation.

Cet excédent permet en outre de dégager un autofinancement de 6,5 K€ (d) au profit de la section d'investissement.

en K€	BP 2021	BS 2021	TOTAL 2021 BP + BS
Recettes réelles d'exploitation	35,0	9,1	44,1
Dont résultat d'exploitation reporté		9,1 <sup>(a)</sup>	9,1
Dont vente de produits	35,0		35,0
Recettes d'ordre d'exploitation	4,5		4,5
Total des recettes d'exploitation	39,5	9,1	48,6
Dépenses réelles d'exploitation	9,5	2,6	12,1
Dont impôt sur les bénéfices	2,0		2,0
Dont charges à caractère général	7,5	2,6	10,1
Dépenses d'ordre d'exploitation	30,0	6,5 <sup>(d)</sup>	36,5
Total des dépenses d'exploitation	39,5	9,1	48,6

### Synthèse des mouvements en section d'investissement

L'exercice 2020 du budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables se clôture avec un résultat cumulé d'investissement de 4,8 K€ (c).

L'excédent de financement de la section d'exploitation est en priorité affecté au déficit reporté d'investissement de 20 K€ (b) (dû notamment aux restes à réaliser de 2019 de 24,8 K€ (e)).

L'avance du budget principal prévue cette année pour financer les travaux les GS Pasteur 2 et Perochon n'est plus utile du fait du glissement de ces travaux sur 2022.

en K€	BP 2021	BS 2021	TOTAL 2021 BP + BS
Recettes réelles d'investissement	124,5	-99,7	24,8
dont nouvelle avance du budget principal	124,5	-124,5	0,0
dont Affectation du résultat		20,0 <sup>(b)</sup>	20,0
Dont résultat d'investissement reporté		4,8 (c)	4,8
Recettes d'ordre d'investissement	30,0	6,5	36,5
Total des recettes d'investissement	154,5	-93,2	61,3
Dépenses réelles d'investissement	150,0	-93,2	56,8
dont remboursement avance au Budget Principal	0,0	0,0	0,0
dont Reste à réaliser		<sub>24,8</sub> (e)	24,8
dont autres	150,0	-118,0	32,0
Dépenses d'ordre d'investissement	4,5	0,0	4,5
Total des dépenses d'investissement	154,5	-93,2	61,3

#### Echéancier des avances remboursables faites par le budget principal

A l'issue du BS, il n'y a plus d'avance programmée et toutes les précédentes ont été soldées.

	Date	Montant		
en K €	versement	de		
	avance	l'avance		
Avance n°1	2013	136,4		
(à rembourser avant 2021)	2013	130,4		
Avance n°2	2014	40,0		
(à rembourser dès 2014)	2017	+0,0		
Avance n°3	2016	66,5		
(à rembourser sous 10 ans)	2010	00,5		
Avance n°4 - 40 K€	non réalisée	0,0		
(à rembourser sous 10 ans)	Tiorricalisee	0,0		
Avance n°5	non réalisée	124,5		
(à rembourser sous 10 ans)	nonrealisee	124,5		
	TOTAL	367,4		

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Antériorité	2021	2022	2023	2032
	28,1	10,0	58,0	40,4			136,4				
40,0							40,0				
			6,7	20,1	22,3	17,4	66,5				
							0,0				
							0,0				
40,0	28,1	10,0	64,7	60,5	22,3	17,4	242,9	-	0,0	0,0	 0,0

	Date	Montant
	versement	de
	avance	l'avance
Avance n°1	2013	136,4
Avance n°2	2014	40,0
Avance n°3	2016	66,5
Avance n°4	non réalisée	0,0
Avance n°5	non réalisée	124,5
	TOTAL	367,4

	SOLDE DU CAPITAL RESTANT DU SUR LES AVANCES au 31/12/N											
t	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Antériorité	2021	2022	2023	2032
,4	136,4	108,4	98,4	40,4	0,0			0,0				
	0,0							0,0				
,0 ,5			66,5	59,9	39,7	17,4	0,0	0,0				
,0								0,0				
,5								0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
,4	136,4	108,4	164,9	100,2	39,7	17,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0